

EXAMEN : Brevet de Technicien Supérieur Spécialité : TECHNICO-COMMERCIAL Langue vivante 1 : <i>(à préciser obligatoirement)</i>	Session : 20 ..	NOM : Prénom : Date de naissance : / /	CACHET DE L'ETABLISSEMENT
--	-------------------------------	---	---------------------------

CLASSE DE : Année antérieure à l'examen			MATIERES ENSEIGNEES Dans l'ordre où elles figurent dans le règlement d'examen	CLASSE DE : Année de l'examen			APPRECIATIONS
1 ^{er} Sem	2 ^{ème} Sem	Moyenne		1 ^{er} Sem	2 ^{ème} Sem	Moyenne	
			1 - CULTURE GENERALE et EXPRESSION				
			2 - LANGUE VIVANTE I :				
			3 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE et JURIDIQUE				
			4 - TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES				
			5 - GESTION DE PROJET				
			6 - DEVELOPPEMENT DE CLIENTELES				
			7 - COMMUNICATION et NEGOCIATION				
			8 - MANAGEMENT COMMERCIAL				
			9 - LANGUE VIVANTE II : (enseignement facultatif)				

AVIS DU CONSEIL DE CLASSE		
(entourer ci-dessous l'avis correspondant)		
TRES FAVORABLE A	FAVORABLE B	PREUVES D
(observations éventuelles)		

<u>COTATION DE LA CLASSE</u>				
<u>AVIS</u>				
	TRES Favorable	Favorable	Preuves	Effectif total de la classe
Répartition en %				

RESULTATS DE LA SECTION LES 5 DERNIERES ANNEES			
Années	Présentés	Reçus	%

Date et signature du candidat (Remarques éventuelles)

		1	2	3	4	5	6	7	8	9		
		CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	LANGUE VIVANTE 1	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE	TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES	GESTION DE PROJET	DEVELOPPEMENT DE CLIENTELES	COMMUNICATION ET NEGOCIATION	MANAGEMENT COMMERCIAL	LANGUE VIVANTE 2		
20	19										RÉSULTAT DE L'EXAMEN	
18	17											VISA DU PRÉSIDENT DE JURY
16	15											
14	13											
12	11											
10	9											
8	7											
6	5											
4	3											
2	1											

- Profil de la classe en noir - Profil du candidat en rouge

Le graphique ne prendra en compte que les résultats de la 2^{ème} année

ANNEXE III bis

LIVRET SCOLAIRE

REGLES DE PRESENTATION DU LIVRET SCOLAIRE

Pour que le livret scolaire puisse être considéré comme parfaitement fiable et que les indications qu'il contient puissent être faciles à interpréter, il est indispensable de veiller aux points suivants :

1- le tracé prévoit des notes semestrielles, mais il est bien entendu possible de mettre des notes trimestrielles, à condition de l'indiquer clairement.

2- Chaque discipline représentée par une ligne sur le livret fera l'objet d'une note et d'une appréciation portée par le professeur.

3- Toutes les rubriques doivent être complétées, y compris celles du bas de page qui comportent des informations statistiques.

4- Le graphique ne prendra en compte que les résultats de la deuxième année. Veillez à bien relier les points afin d'obtenir une courbe pour l'étudiant en rouge et une pour la classe en noir.